



Le 24 septembre 2015

à Monsieur l'IA-Dasen de la Loire,

objet : réponse à votre lettre du 23 septembre au sujet du travail à la maison et demande d'entrevue.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'accuse réception de votre courrier du 23 septembre en réponse à nos demandes relatives au travail à la maison demandé aux élèves de classes élémentaires. Texte qu'il me semble avoir déjà lu en réponse à une lettre d'une autre organisation syndicale (le « e » à la fin du mot « attachée » semble en témoigner d'ailleurs).

Je suis très surpris par le contenu de ce courrier qui ne répond pas exactement à nos questions.

Vous dites devoir réaffirmer l'exigence d'un apprentissage des savoirs durant le temps de classe. Nous en prenons bonne note, mais cela ne vient pas répondre à la question relative au traitement qui a été fait sur le terrain, auprès des professionnels, de cette intention.

Plutôt que d'accompagner les personnels, parfois surpris par la forme, plus que par le fond, certains IEN, et je dis bien certains, ont eu une approche par trop injonctive voire très culpabilisante et infantilisante, qui plutôt que d'amener les collègues enseignants à réfléchir sur leurs pratiques dans ce domaine des devoirs à la maison, les a plutôt fait se raidir et se trouver dans une position dénotant un manque total de reconnaissance de professionnalisme comme vous le souhaitiez dans votre courrier de juillet.

Pourriez-vous faire en sorte que tous les personnels ligériens se voient informés de la même façon, avec respect dans leur travail et soutien dans une démarche vers une pratique qui corresponde à l'esprit de la Refondation, esprit que nous partageons en terme d'équité pour tous les élèves.

Les personnels enseignants, comme nous vous le répétons souvent, ont besoin d'une administration rassurante et aidante quant il s'agit d'amener chacun d'entre eux à des pratiques autres que celles instituées par les habitudes.

Il nous semble que dans le cas des devoirs à la maison, une démarche de formation auprès des enseignants est nécessaire et que l'usage de la sanction brandie a un effet contraire et improductif évident tout en plaçant les rapports IEN-enseignants sous l'égide d'un rapport hiérarchique infantilisant et non formateur.

Comptant sur la mise en place de ce travail en bonne intelligence que tous les enseignants réclament, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience afin d'échanger sur ce sujet et dans l'attente de cette entrevue, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos respectueuses salutations.

Dominique Furnon pour le SE-Unsa 42